

Résumé

Le groupe socialiste souhaite que Lausanne accélère son action face aux épisodes caniculaires, dont la fréquence et l'intensité augmentent. Si les personnes les plus favorisées sont en mesure de se protéger de la chaleur ou de trouver des aménagements quotidiens, une importante partie de la population, souvent la plus vulnérable et la plus précaire, en souffre fortement. Les conséquences sont lourdes sur la santé et la qualité de vie. Les inégalités sont alors renforcées face au dérèglement climatique. Cela n'est pas acceptable.

5 épisodes caniculaires en cet été 2026 – et c'est l'été le plus froid du reste de notre vie, dit-on. On nous annonce le réchauffement climatique depuis des décennies, et rien n'est prêt à temps, nous continuons de vivre dans une forme de déni, de légèreté, en considérant bien trop souvent avec crainte une écologie qui serait « punitive ». Les scientifiques expliquent pourtant patiemment les causes et les conséquences attendues depuis plusieurs décennies.

En premier lieu, il faut mettre en place, à tous les niveaux, des stratégies fortes pour agir sur les causes du réchauffement. C'est bien le sens du Plan Climat de la Ville de Lausanne adopté par notre Conseil en 2021 - mais il faut se rendre à l'évidence : nous avançons bien trop lentement. L'urgence doit nous faire agir bien plus rapidement que la stratégie adoptée jusqu'à présent, malgré les ambitions et les nombreuses mesures, nous n'avons plus le temps de le prendre.

En parallèle, il est indispensable, dans tous les domaines, d'agir pour s'adapter aux difficultés qui vont aller se renforçant :

1. Bâtiments municipaux et cadre formel

- Établir un diagnostic thermique pour l'ensemble du patrimoine bâti municipal d'ici fin 2027, incluant écoles, crèches et EMS communaux.
- Prioriser les rénovations contre la surchauffe (protections solaires, ventilation nocturne, végétalisation des façades/toitures) pour les bâtiments accueillant des publics vulnérables (crèches, écoles, EMS), avec un calendrier de rénovation d'au moins 10 bâtiments prioritaires d'ici 2029.
- Demander à la Municipalité de porter formellement, au niveau cantonal et auprès de l'organisme Minergie, une révision du référentiel afin d'intégrer des critères de confort d'été (et non uniquement de performance hivernale), la Ville disposant d'une influence limitée mais réelle via ses associations faïtières (Cité de l'énergie, Union des villes suisses).

2. Végétalisation et désimperméabilisation

- Fixer un objectif de désimperméabilisation d'au moins 5 places ou placettes de quartier par an, en priorité dans les quartiers les moins végétalisés selon la cartographie des îlots de chaleur.
- Atteindre un objectif de canopée urbaine mesurable (% de couverture arborée par quartier), avec priorité budgétaire pour les quartiers actuellement sous la moyenne communale.
- S'inspirer des modèles méditerranéens comme proposé dans le postulat déposé par Christelle Rigual et consorts.

3. Espaces frais et accessibles

- Garantir au moins un espace frais gratuit et climatisé par quartier (piscines, musées, bibliothèques, salles communales) accessible dès que la température dépasse 30°C, avec horaires étendus en soirée durant les alertes canicule.
- Publier une carte interactive actualisée des espaces frais disponibles en temps réel, sur le modèle de la carte des espaces frais déjà existante, avec objectif de couverture de tous les quartiers d'ici l'été 2027. Garantir la signalisation physique de ces espaces, comme suggéré par le postulat déposé par Christelle Rigual et consorts.

4. Protection des populations vulnérables et des travailleuses et travailleurs exposé.es

- Mettre en place un protocole canicule renforcé pour les EMS et structures d'accueil de la petite enfance communales et des écoles et lieux de formation, avec seuils de déclenchement clairs et personnel formé. Comme évoqué dans le postulat déposé par Virginie Zürcher et consorts.
- Établir, en lien avec les partenaires sociaux, un état des lieux des métiers municipaux les plus exposés à la chaleur (voirie, espaces verts, chantiers) et des mesures d'adaptation des horaires ou équipements pour les épisodes au-delà de 33°C. Renforcer la communication adhoc aux employeurs privés établis sur le territoire communal.
- Etablir un protocole spécifique pour le bas seuil. Les personnes les plus précaires étant celles qui subissent le plus directement les conséquences du dérèglement climatiques en plus de leur condition de subsistance.

5. Communication et pédagogie

En parallèle, et au-delà de l'adaptation absolument nécessaire, il est fondamental de ne pas considérer cette dernière comme suffisante. Les mesures du plan climat lausannois spécifiques aux mesures visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre existent et doivent être accélérées. L'horizon 20250 est trop éloigné de l'urgence qui nous concerne toutes et tous. Les mises en place, les directives, les actions doivent aller plus vite.

À cet effet l'urgence exige aussi une transmission du sens de ces mesures et de cette accélération. La pédagogie liée au dérèglement climatique doit être omniprésente. Dans les écoles, dans les bâtiments publics, de l'administration mais aussi dans les communications de la ville à la population. Ce thème doit être abordé comme une nécessité collective du vivre ensemble. Encourager les éco-gestes individuels ne suffit pas. Il faut nommer les responsabilités au regard des connaissances scientifiques sur le sujet. Or, ces dernières vont à l'encontre de certaines positions politiques qui peuvent

aussi s'exprimer fortement. Il est donc important de rappeler à chaque fois l'importance du sujet comme une urgence vitale à long terme, au-delà des clivages politiques. Toutes initiatives allant dans ce sens doivent être encouragées.

Outre les différents dépôts et demandes formulées en cette rentrée politique 2026, le groupe socialiste demande donc une stratégie forte, agile, et efficace à la Municipalité. Aussi vite que nécessaire, et plus vite qu'il n'a semblé possible jusque-là.

Conclusion

Le présent postulat demande à la Municipalité d'analyser la mise en œuvre de l'ensemble des mesures d'adaptation urbaine et de protection de la population face aux épisodes caniculaires et au dérèglement climatique, présentées dans cette série de postulat et de les déployer selon un calendrier précis et des objectifs mesurables, en priorisant les publics et quartiers les plus vulnérables. C'est l'ensemble des aspects de notre vie urbaine qui doivent être pris en considération et articulés, avec ambition, courage et cohérence et surtout avec urgence.

La Municipalité est aussi invitée à présenter un rapport intermédiaire annuel sur l'avancement de ces mesures, avec indicateurs chiffrés, à intégrer au monitoring existant du Plan climat

Virginie Zürcher, Sarah Neumann, Valérie Zwahlen, Christelle Rigual